Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 035-213501513-20260309-2026_015-DE

DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

N° 2026-015

MAIRIE DE LIEURON
35550
Tél. 02.99.34.08.11

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de Convocation :
25 février 2026

L'an deux mille vingt-six, le neuf mars à dix-neuf heures, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Madame PREVERT Rose Line, Maire.

Nbre de Conseillers : 15
Présents : 15
Représentés : 15
Votants : 15

Présents : MM. ARNAL Jérôme, BALARD Olivier, BARIOU Nathalie, BESQUEL Jean-René, BRIAND Thierry, DUROCHER Alexandre, JOLIVET François, MOISON Daniel, MONVOISIN Michèle, MOUICHE Marylène, PERRET-LE-BLET Chantal, PRÉVERT Rose-Line, ROCHER Nicolas, ROPERT Céline, VETIER Fabrice ;
Absents excusés :
Absents :
Secrétaire de séance : Mme BARIOU Nathalie ;

Objet : Budget primitif 2026 – budget commune ;

Madame le maire présente au conseil municipal le montant des dépenses et recettes proposées pour le budget primitif de la commune pour l'exercice 2026. Ce budget, travaillé en commission et consolidé en lien avec le comptable public et le conseiller aux décideurs locaux est synthétisé de la façon suivante :

Section	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	1 166 964,37 €	1 166 964,37 €
Investissement	1 238 406,96 €	1 403 810,76 €
TOTAL	**2 405 371,33 €**	**2 570 775,13 €**

Des annexes sont jointes à la délibération concernant les détails par imputation.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **APPROUVE** le budget tel que présenté ci-dessus ;
- **ADOPTE** le budget primitif 2026 de la commune.

Pour copie conforme,
Le Maire,
Rose Line PREVERT